



Les normes de conduite et d'éthique pour les tierces parties

Les normes de conduite et d'éthique pour les tierces parties (« Standards ») s'appliquent à toutes les parties avec lesquelles BMS est en transaction, y compris mais sans s'y limiter, les fournisseurs, les prestataires de personnel intérimaire, les distributeurs, les consultants, les agents, les prestataires de services, les prestataires de services logistiques, les coentreprises ; elles concernent également les partenaires de copromotion, de recherche ou de licence (tierces parties).

 Bristol Myers Squibb®

Message du directeur de la conformité et de l'éthique

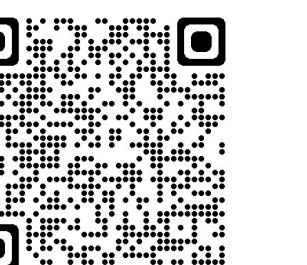
Toutes les activités commerciales de Bristol Myers Squibb (BMS) reposent fermement sur son engagement à l'éthique, à l'intégrité et au respect de l'ensemble des lois, réglementations, directives et codes de l'industrie applicables. BMS s'engage également à adopter les normes les plus strictes de comportement éthique et de durabilité économique, sociale et environnementale.

Les Normes de conduite et d'éthique pour les tierces parties (« Standards ») s'appliquent à toutes les sociétés tierces avec lesquelles BMS est entrée en accord, telles que les fournisseurs, distributeurs, consultants, agents, prestataires de services et coentreprises, ainsi que les partenaires de copromotion et de recherche ou de licence. Nous reconnaissons que les tierces parties jouent un rôle important dans notre réussite et nous nous efforçons de ne faire affaire qu'avec des tierces parties qui partagent notre engagement à respecter ces normes. Nos tierces parties sont censées avoir des processus et/ou systèmes en place visant à assurer qu'elles opèrent dans le respect de l'ensemble des lois, réglementations, directives et codes de l'industrie applicables.

Integrity line

BMS met à la disposition de ses collaborateurs et des tierces parties une ligne d'assistance en matière d'intégrité par le biais de laquelle ils peuvent poser des questions ou signaler des préoccupations liées à des violations potentielles de ces normes. Les tierces parties pourront conserver leur anonymat, sur demande et dans la mesure du possible dans une situation donnée, lorsque la loi locale le permet. BMS a pris les mesures nécessaires pour empêcher l'identification des appelants en adoptant des technologies de systèmes téléphoniques. Les tierces parties qui choisissent de s'identifier sont assurées que BMS n'exercera aucunes représailles, de quelque manière que ce soit, contre les individus qui signalent un manquement en toute bonne foi. BMS examinera et enquêtera sur tous les problèmes soulevés par les tierces parties.

Pour signaler un problème, rendez-vous sur bms.integrity.ethicspoint.com où vous trouverez la liste des numéros de téléphone locaux et un lien qui vous permettra d'effectuer votre signalement en ligne. Nous vous remercions de votre engagement envers ces normes.



Kim Jablonski

Vice-présidente senior et Directrice du service de Conformité et d'éthique

Introduction

La conduite et l'éthique professionnelles

Les droits de l'homme et le travail

L'environnement, la santé au travail, la sécurité et la durabilité

La gouvernance et les systèmes de gestion

Les systèmes qualité

Les normes de conduite et d'éthique de BMS pour les collaborateurs BMS

L'initiative de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique (PSCI)

Définitions

Notre engagement...

À nos patients et clients, à nos collaborateurs, aux communautés internationales, à nos actionnaires, à l'environnement et aux autres parties prenantes, nous promettons d'agir conformément à notre conviction selon laquelle l'intégrité du fabricant est un ingrédient inestimable pour tous ses produits. Nous fonctionnons avec une gouvernance efficace et des normes de conduite et d'éthique élevées. Nous recherchons la transparence et le dialogue avec nos parties prenantes, afin de mieux comprendre leurs besoins. Nous prenons très au sérieux nos engagements en termes de durabilité économique, sociale et environnementale et nous attendons la même chose de la part de nos partenaires et de nos fournisseurs. En tant qu'entreprise citoyenne responsable, nous cherchons à améliorer activement la santé des communautés dans lesquelles nous vivons, travaillons et servons. Partout dans le monde, nous promouvons l'équité en matière de santé et cherchons à obtenir de meilleurs résultats en la matière au sein des populations affectées de manière disproportionnée par des maladies graves. Nous sommes convaincus que notre culture inclusive favorise de meilleurs résultats pour tous les patients. Nous valorisons la diversité des origines, des parcours et des points de vue, et nous la recherchons activement dans toutes les dimensions de notre activité pour accomplir notre mission globale.

... envers nos patients et nos clients

Nous promettons l'excellence scientifique et l'investissement dans la recherche et le développement biopharmaceutiques, pour mettre à leur disposition des médicaments de très haute qualité, pour répondre aux besoins médicaux non satisfaits de patients atteints de maladies graves. De la rigueur scientifique nous tirons des bénéfices cliniques et économiques, grâce à des médicaments qui améliorent la vie des patients. Nous nous efforçons de diffuser largement l'information concernant les médicaments que nous commercialisons et de la rendre immédiatement accessible. Nous cherchons activement à améliorer l'accès aux soins, défendons des politiques qui promeuvent l'équité en matière de santé et aidons les patients en situation de précarité médicale à accéder aux médicaments dont ils ont besoin.

... envers nos collaborateurs

L'inclusion et l'appartenance sont au cœur de notre façon de travailler. La santé, la sécurité, le développement professionnel, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, l'égalité des chances en matière d'emploi et le traitement respectueux de nos employés figurent parmi nos principales priorités.

Nous nous engageons à faire en sorte que nos collègues se sentent valorisés pour leurs perspectives uniques et aient des opportunités de développement et d'avancement basées sur notre culture axée sur la performance.

... à nos fournisseurs

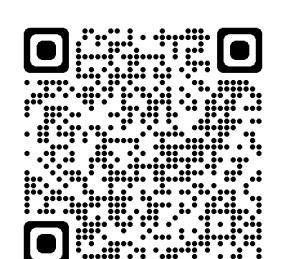
Nous croyons en l'impact économique positif d'une approche inclusive et axée sur les affaires qui englobe tous les fournisseurs. Nous nous engageons à travailler avec des fournisseurs qui offrent le plus haut niveau de qualité, d'expertise et d'expérience, en partenariat dans le but de découvrir, développer et fournir des médicaments qui aident les patients et les communautés que nous servons.

... envers nos actionnaires

Nous visons une performance durable et créons de la valeur à long terme pour nos actionnaires.

... envers l'environnement

Nous encourageons la préservation des ressources naturelles et nous nous attachons à réduire au minimum l'impact de nos activités et de nos produits sur l'environnement.



En savoir plus sur la stratégie environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) de BMS.

Notre mission

Découvrir, développer et produire des médicaments innovants qui aident les patients à vaincre des maladies graves.

Notre vision

Être l'entreprise biopharmaceutique leader au niveau mondial et transformer la vie des patients par la science.

Nos valeurs

INTÉGRITÉ

Nous faisons preuve d'éthique, d'intégrité et de qualité dans tout ce que nous entreprenons pour nos patients, nos clients et nos collègues.

INNOVATION

Nous recherchons des solutions innovantes et audacieuses pour nos patients.

URGENCE

Nous évoluons ensemble avec rapidité et qualité car les patients attendent.

PASSION

Notre engagement envers l'apprentissage et l'excellence nous aide à fournir des résultats exceptionnels.

RESPONSABILITÉ

Nous sommes tous responsables du succès et de l'effort de transparence et de respect des engagements de BMS.

INCLUSION

Nous sommes animés par la valeur de l'inclusion et favorisons un environnement où nous pouvons tous travailler ensemble à notre plein potentiel.

Introduction

La conduite et l'éthique professionnelles

Les droits de l'homme et le travail

L'environnement, la santé au travail, la sécurité et la durabilité

La gouvernance et les systèmes de gestion

Les systèmes qualité

Les normes de conduite et d'éthique de BMS pour les collaborateurs BMS

L'initiative de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique (PSCI)

Définitions

Diversité des relations commerciales

Faire un travail qui a de l'importance, c'est notre passion. Il en va de même pour la création d'un environnement qui célèbre la diversité des pensées, des expériences et des origines. Une culture fondée sur l'équité et le respect ne s'arrête pas à nos employés, elle s'étend à nos tiers. Nous nous engageons à travailler avec des tiers qui honorent et soutiennent une approche inclusive dans la manière dont nous considérons et valorisons nos collaborateurs et les communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons.

Nous reconnaissons que la diversité des talents et des perspectives est essentielle à notre réussite, en particulier lorsque notre entreprise s'efforce de répondre aux besoins de tous nos clients. Nous cherchons à obtenir des biens, des services et des matériaux de haute qualité auprès d'entreprises qui reflètent notre diversité mondiale [...] mondiale. Les tierces parties doivent en faire autant. Les tierces parties doivent en faire autant.

Nous préconisons l'établissement de relations et de partenariats durables avec des petites entreprises et des entreprises qualifiées qui se trouvent dans des communautés défavorisées où le taux de chômage est élevé et où le revenu d'un ménage moyen est faible, cela afin d'encourager le développement économique et de faire une différence positive.

Nous nous engageons à travailler avec des tiers qui respectent et soutiennent une approche inclusive dans la manière dont nous considérons et valorisons nos collaborateurs et les communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons.



Introduction

La conduite et l'éthique professionnelles

Les droits de l'homme et le travail

L'environnement, la santé au travail, la sécurité et la durabilité

La gouvernance et les systèmes de gestion

Les systèmes qualité



Les normes de conduite et d'éthique de BMS pour les collaborateurs BMS

L'initiative de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique (PSCI)

Définitions

Table des matières

Introduction

- Message de la directrice de la conformité et de l'éthique
- Notre mission, notre vision, nos valeurs et notre engagement
- Diversité des relations commerciales



I. La conduite et l'éthique professionnelles

- Lutte contre la corruption et les pots-de-vin
- Libre concurrence
- Confidentialité
- Pratiques de marketing et de promotion
- Interactions avec les professionnels de santé, les organisations de santé ou les patients
- Lois pharmaceutiques
- Respect de la vie privée et sécurité des données
- Commerce
- Bien-être animal
- Consentement préalable, libre et éclairé
- Sécurité des patients et accès à l'information
- Conflits d'intérêts
- Archives de l'entreprise
- Propriété intellectuelle
- Intégrité scientifique et intégrité de la recherche
- Intelligence artificielle

II. Les droits de l'homme et le travail

- Libre choix d'activité
- Aucun travail d'enfants
- Traitement équitable et aucune discrimination
- Ni travail forcé ni traite d'êtres humains
- Salaires, prestations et horaires de travail
- Liberté syndicale et négociation collective

III. L'environnement, la santé au travail, la sécurité et la durabilité

- Autorisations environnementales
- Déchets et émissions
- Déversements et rejets
- Pratiques respectueuses de l'environnement
- Utilisation des ressources
- Approvisionnement et traçabilité durables
- Décarbonisation
- Communautés locales
- Protection des travailleurs
- Sécurité des processus
- Préparation et capacité de réaction aux situations d'urgence
- Informations sur les risques

IV. La gouvernance et les systèmes de gestion

- Engagement et responsabilités
- Gestion des risques
- Exigences légales et exigences de la clientèle
- Signalement des problèmes
- Prévention des fraudes et signalement
- Documentation
- Formations et compétences
- Amélioration continue
- Continuité des opérations
- Communication

V. Les systèmes qualité

- Contrôle des changements
- Performance en matière de qualité et de livraison
- Système qualité
- Conditionnement/étiquetage

- Les normes de conduite et d'éthique de BMS pour les collaborateurs BMS
- L'initiative de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique (PSCI)
- Définitions

Introduction

La conduite et l'éthique professionnelles

Les droits de l'homme et le travail

L'environnement, la santé au travail, la sécurité et la durabilité

La gouvernance et les systèmes de gestion

Les systèmes qualité

Les normes de conduite et d'éthique de BMS pour les collaborateurs BMS

L'initiative de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique (PSCI)

Définitions



I. La conduite et l'éthique professionnelles

- Lutte contre la corruption et les pots-de-vin
- Libre concurrence
- Confidentialité
- Pratiques de marketing et de promotion
- Interactions avec les professionnels de santé, les organisations de santé ou les patients
- Lois pharmaceutiques
- Protection de la vie privée et sécurité des données
- Commerce
- Bien-être animal
- Consentement préalable, libre et éclairé
- Sécurité des patients et accès à l'information
- Conflits d'intérêts
- Archives de l'entreprise
- Propriété intellectuelle
- Intégrité scientifique et intégrité de la recherche
- Intelligence artificielle

Introduction

La conduite et l'éthique professionnelles

Les droits de l'homme et le travail

L'environnement, la santé au travail, la sécurité et la durabilité

La gouvernance et les systèmes de gestion

Les systèmes qualité

Les normes de conduite et d'éthique de BMS pour les collaborateurs BMS

L'initiative de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique (PSCI)

Définitions

I. La conduite et l'éthique professionnelles

Les tierces parties mènent leurs activités de manière éthique et dans le respect des lois, réglementations, directives et codes de l'industrie.

Lutte contre la corruption et les pots-de-vin

Interdire toutes les formes de corruption et exiger le respect des [lois anti-corruption](#). Interdire le paiement, la réception, l'offre ou la sollicitation de tout article de valeur, directement ou indirectement, à destination ou en provenance de tout destinataire (y compris les citoyens et les entités privées et les [représentants d'État](#)) en vue d'influencer de manière inappropriée une décision commerciale, un comportement de prescription ou l'action ou l'inaction d'un [représentant d'État](#), indépendamment des coutumes ou pratiques locales.

Mettre en place et maintenir des systèmes efficaces pour prévenir les pots-de-vin et la corruption et respecter les lois applicables.

Libre concurrence

Mener des activités dans le respect des lois applicables en matière de concurrence loyale et d'antitrust, ainsi que des pratiques commerciales équitables.

Confidentialité

Veiller à ce que les informations confidentielles ou exclusives liées à tout aspect des activités de BMS ne soient pas divulguées au public ou à des tiers qui ne sont pas autorisés à recevoir ces informations. Ne pas communiquer ni ne divulguer en externe les perspectives, les performances, les politiques ou les [informations confidentielles](#) de BMS qui pourraient affecter le prix des [titres](#) BMS.



Pratiques de marketing et de promotion

Maintenir des normes éthiques, médicales et scientifiques élevées, et suivre toutes les lois, réglementations, directives et codes de l'industrie applicables dans tous les matériels et activités de marketing et promotionnels.

Interactions avec les professionnels de santé, les organisations de santé ou les patients

Mener des interactions avec [des professionnels de santé](#), [des organisations de santé](#) ou des patients au nom de BMS de manière éthique et dans le respect des lois, réglementations, directives et codes de l'industrie applicables.

BMS s'engage à mener ses activités en conformité avec les lois et normes internationales de lutte contre la corruption (ABAC).

Lois pharmaceutiques

S'assurer de connaître et de respecter les lois et réglementations applicables à l'industrie pharmaceutique. Plus précisément, suivre les bonnes pratiques de fabrication, les bonnes pratiques cliniques, les bonnes pratiques de laboratoire et toutes les autres bonnes pratiques et exigences habituelles et pertinentes.



Introduction

La conduite et l'éthique professionnelles

Les droits de l'homme et le travail

L'environnement, la santé au travail, la sécurité et la durabilité

La gouvernance et les systèmes de gestion

Les systèmes qualité

Les normes de conduite et d'éthique de BMS pour les collaborateurs BMS

L'initiative de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique (PSCI)

Définitions

I. La conduite et l'éthique professionnelles

Protection de la vie privée et sécurité des données

Assurer la protection des [informations](#) personnelles et/ou [confidentielles](#), en promouvant la [gestion responsable et éthique des informations](#) personnelles et/ou [confidentielles](#), en mettant en œuvre des mesures de sécurité appropriées, en adhérant aux normes de pointe du secteur et aux lois applicables pour se protéger contre les violations de données, et en signalant toute [violation](#) de données appartenant à BMS, [information personnelles](#) et/ou confidentielles à cyber.operations@bms.com.

Quels sont les exemples de données à caractère personnel ?



Ces exemples peuvent comprendre, entre autres, le nom, l'adresse, l'adresse e-mail, le numéro de sécurité sociale ou un autre identifiant du pays, le numéro de permis de conduire, les informations de compte bancaire ou les informations de carte de crédit, et dans certains cas, le numéro d'identification du patient.

Commerce

Respecter tous les contrôles d'importation et d'exportation, sanctions et autres lois de conformité commerciale applicables dans le(s) pays où la/les transaction(s) a/ont lieu, ou qui peuvent autrement avoir juridiction sur la transaction.

Bien-être animal

Traiter les animaux avec bienveillance, en minimisant la douleur et le stress. Faire des tests sur animaux après avoir envisagé la possibilité de remplacer les animaux, de réduire le nombre d'animaux nécessaires ou d'affiner les procédures en vue de minimiser le stress. Utiliser d'autres solutions lorsque celles-ci sont scientifiquement pertinentes et acceptables pour les organismes de réglementation.

Consentement préalable, libre et éclairé

Faire en sorte d'obtenir le consentement écrit volontaire, préalable et éclairé de toute personne qui participe en tant que sujet à une expérimentation scientifique et médicale, à des essais de produits ou en tant que donneur de tissus, cellules, organes et toute autre partie du corps à des fins de recherche.

Sécurité des patients et accès à l'information

Veiller à ce que des systèmes de gestion adéquats soient en place afin de minimiser le risque d'impact négatif sur les droits des patients, notamment leurs droits à la santé et à l'accès direct à l'information.

Conflits d'intérêts

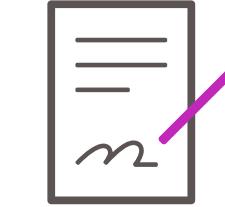
Prendre des mesures raisonnables pour éviter ou gérer les [conflits d'intérêts](#). Avertir toutes les parties concernées si un [conflit d'intérêt](#) réel ou potentiel se présente.

Archives de l'entreprise

Créer et tenir des registres commerciaux exacts et complets ainsi que les pièces justificatives conformément aux lois et réglementations applicables.

Propriété intellectuelle

Protéger la propriété intellectuelle contre la perte, le vol ou toute autre utilisation abusive et respecter les droits de propriété intellectuelle des autres tiers.



Intégrité scientifique et intégrité de la recherche

Mener des activités de recherche et développement avec une intégrité éthique sans faille et en conformité avec les lois en vigueur, les réglementations et les directives en matière de bonnes pratiques, notamment les Bonnes pratiques de laboratoire, les Bonnes pratiques cliniques, les Bonnes pratiques de bien-être animal et toutes les autres bonnes pratiques habituelles et pertinentes.

Intelligence artificielle

Utiliser [l'intelligence](#) artificielle de manière responsable et éthique, inclusive, sûre, qui protège contre les préjugés, respecte la confidentialité des [informations personnelles](#), assure la transparence et responsabilise l'humanité.



Introduction

La conduite et l'éthique professionnelles

Les droits de l'homme et le travail

L'environnement, la santé au travail, la sécurité et la durabilité

La gouvernance et les systèmes de gestion

Les systèmes qualité

Les normes de conduite et d'éthique de BMS pour les collaborateurs BMS

L'initiative de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique (PSCI)

Définitions



LES NORMES DE CONDUITE ET D'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLES POUR LES TIERCES PARTIES

II. Les droits de l'homme et le travail

- Libre choix d'activité
- Aucun travail d'enfants
- Traitement équitable et aucune discrimination
- Ni travail forcé ni traite d'êtres humains
- Salaires, prestations et horaires de travail
- Liberté syndicale et négociation collective

Introduction

La conduite et l'éthique professionnelles

Les droits de l'homme et le travail

L'environnement, la santé au travail, la sécurité et la durabilité

La gouvernance et les systèmes de gestion

Les systèmes qualité

Les normes de conduite et d'éthique de BMS pour les collaborateurs BMS

L'initiative de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique (PSCI)

Définitions



BMS reconnaît pleinement le cadre universel des droits de l'homme, notamment la [Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies \(DUDH\)](#), qui traite de l'égalité de tous les êtres humains, du droit à la vie, à la liberté et à la sécurité, de la liberté individuelle et des libertés en matière économique, sociale et culturelle. Les tierces parties sont tenues de respecter ces droits de l'homme, conformément aux principes établis dans le cadre des [Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme](#). Dans la mesure où un tiers prend connaissance d'une violation (avérée ou suspectée) des normes par des parties au sein de ses propres opérations directes ou de sa chaîne d'approvisionnement, il doit immédiatement en informer BMS par le biais de la plateforme Integrity Line.



II. Les droits de l'homme et le travail

Les tierces parties doivent respecter les droits des travailleurs et traiter ces derniers avec respect et dignité, dans leurs propres activités, leurs bases d'approvisionnement et leurs relations commerciales.

Libre choix d'activité

Rendre les pratiques de recrutement gratuites, sans frais pour le candidat, et ne retenir aucun document personnel du candidat ou du collaborateur pendant ou après le processus de recrutement. Toute personne a le droit de travailler, de choisir librement son emploi et de bénéficier de conditions justes et favorables¹.

Aucun travail d'enfants

Interdire le recours au travail des enfants. N'engager de jeunes travailleurs de moins de dix-huit ans que dans des travaux non dangereux, et uniquement si les lois et réglementations locales le permettent et si cela est conforme aux normes internationales du travail.



Traitement équitable et aucune discrimination

Fournir un lieu de travail exempt de harcèlement et de [discrimination](#) et mettre en œuvre des politiques et des procédures de signalement qui sont communiquées aux travailleurs. La [discrimination](#) pour des raisons telles que le sexe, la race, la couleur, la religion, l'origine nationale, l'âge, un handicap physique ou mental, la grossesse, la nationalité, le statut d'ancien combattant bénéficiant d'une couverture, la situation de famille, l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression sexuelles, ou toute autre caractéristique protégée par la loi n'est pas permise. Fournir un environnement de travail libre de toute violation à l'encontre des droits de l'homme, notamment le harcèlement sexuel, les abus sexuels, les châtiments corporels, la force excessive, la contrainte physique et mentale ainsi que les abus verbaux, ou les menaces de subir de telles actions. Documenter et communiquer aux travailleurs que les mesures disciplinaires sont exemptes des abus énoncés.



Introduction

La conduite et l'éthique professionnelles

Les droits de l'homme et le travail

L'environnement, la santé au travail, la sécurité et la durabilité

La gouvernance et les systèmes de gestion

Les systèmes qualité

Les normes de conduite et d'éthique de BMS pour les collaborateurs BMS

L'initiative de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique (PSCI)

Définitions

¹ Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, article 23

Ni travail forcé ni traite d'êtres humains

Interdire le travail forcé, servile, en esclavage, obligatoire, sous contrainte ou involontaire, et ne s'engager dans aucune forme d'esclavage moderne ou [de traite d'êtres humains](#).

Salaires, prestations et horaires de travail

Payer les travailleurs conformément aux lois salariales applicables, y compris les salaires minimum, les heures supplémentaires et les prestations obligatoires, tels qu'énoncés dans les conventions d'employés ou les conventions collectives que les collaborateurs connaissent et auxquelles ils ont accès. Informer rapidement les travailleurs du montant sur base duquel ils seront rémunérés et le salaire à payer pour les heures supplémentaires via une fiche de paie ou un document équivalent. Rendre les heures supplémentaires volontaires et conformes aux normes nationales et internationales. Maintenir un système fiable et transparent pour enregistrer les heures de travail, y compris les heures supplémentaires et les pauses requises.



Liberté syndicale et négociation collective

Respecter les droits des travailleurs, comme l'exigent les lois locales, de s'associer librement, d'adhérer ou de ne pas adhérer à des syndicats, de se faire représenter et d'adhérer à des comités d'entreprise. Permettre aux travailleurs de communiquer ouvertement avec leurs supérieurs au sujet des conditions de travail, sans craindre d'être victimes de représailles, d'intimidation ou de harcèlement. Mettre en place des mécanismes de règlement des griefs permettant aux travailleurs de faire part de leurs préoccupations de façon anonyme sans crainte de représailles.



Introduction

La conduite et l'éthique professionnelles

Les droits de l'homme et le travail

L'environnement, la santé au travail, la sécurité et la durabilité

La gouvernance et les systèmes de gestion

Les systèmes qualité

Les normes de conduite et d'éthique de BMS pour les collaborateurs BMS

L'initiative de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique (PSCI)

Définitions



III. L'environnement, la santé au travail, la sécurité et la durabilité

A. Environnement et durabilité

- Autorisations environnementales
- Déchets et émissions
- Déversements et rejets
- Pratiques respectueuses de l'environnement
- Utilisation des ressources
- Approvisionnement et traçabilité durables
- Décarbonisation
- Communautés locales

L'environnement, la santé au travail, la sécurité et la durabilité

B. Santé et sécurité

- Protection des travailleurs
- Sécurité des processus
- Préparation et capacité de réaction aux situations d'urgence
- Informations sur les risques

La gouvernance et les systèmes de gestion

Les systèmes qualité

Les normes de conduite et d'éthique de BMS pour les collaborateurs BMS

L'initiative de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique (PSCI)

Définitions

Introduction

La conduite et l'éthique professionnelles

Les droits de l'homme et le travail

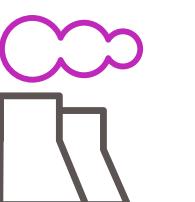
III. L'environnement, la santé au travail, la sécurité et la durabilité

A. Environnement et durabilité

Les tierces parties agiront de manière efficiente et respectueuse de l'environnement afin de réduire au minimum les effets négatifs sur l'environnement.

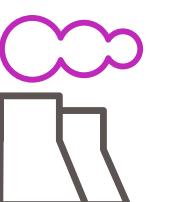
Autorisations environnementales

Respecter toutes les lois, réglementations, directives et codes de l'industrie applicables en matière d'environnement. Obtenir tous les permis, licences, enregistrements des informations et restrictions requis au niveau environnemental, et respecter les exigences opérationnelles et relatives à l'établissement de rapports. Signaler immédiatement à BMS toute préoccupation environnementale ou tout incident potentiel impliquant un produit ou un fonctionnement de BMS.



Déchets et émissions

Entretenir des systèmes pour assurer la manipulation, le déplacement, le stockage, le recyclage, la réutilisation ou la gestion en toute sécurité des déchets, émissions dans l'air et déversements d'eaux usées. Gérer, contrôler et traiter les déchets, les eaux usées ou les émissions susceptibles d'avoir un impact négatif sur la santé humaine ou sur l'environnement avant leur rejet dans la nature. Connaître les sources d'émissions directes et faire la transition vers des sources d'énergie à faibles émissions ou sans émissions.



Déversements et rejets

Faire l'entretien de systèmes de manière à prévenir et à limiter les déversements et rejets accidentels dans l'environnement. Agir en cas de déversement ou de rejet avec les mesures correctives et préventives appropriées.

Pratiques respectueuses de l'environnement



Évaluer régulièrement les risques environnementaux ou selon ce qui est requis par la loi. S'assurer que des mesures préventives et d'amélioration continue sont en place, notamment la conservation des ressources naturelles, l'évitement de l'utilisation de matières dangereuses et, si possible, la réduction, la réutilisation ou le recyclage.

Utilisation des ressources

Prendre les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des ressources et pour réduire la consommation de celles-ci.



Approvisionnement et traçabilité durables

Effectuer les vérifications préalables quant à l'origine des matières premières essentielles afin de favoriser un approvisionnement durable et légal. Mettre en œuvre des mesures pour réduire les risques liés à l'environnement et aux droits de l'homme dans la chaîne de valeur.



Introduction

La conduite et l'éthique professionnelles

Les droits de l'homme et le travail

L'environnement, la santé au travail, la sécurité et la durabilité

La gouvernance et les systèmes de gestion

Les systèmes qualité

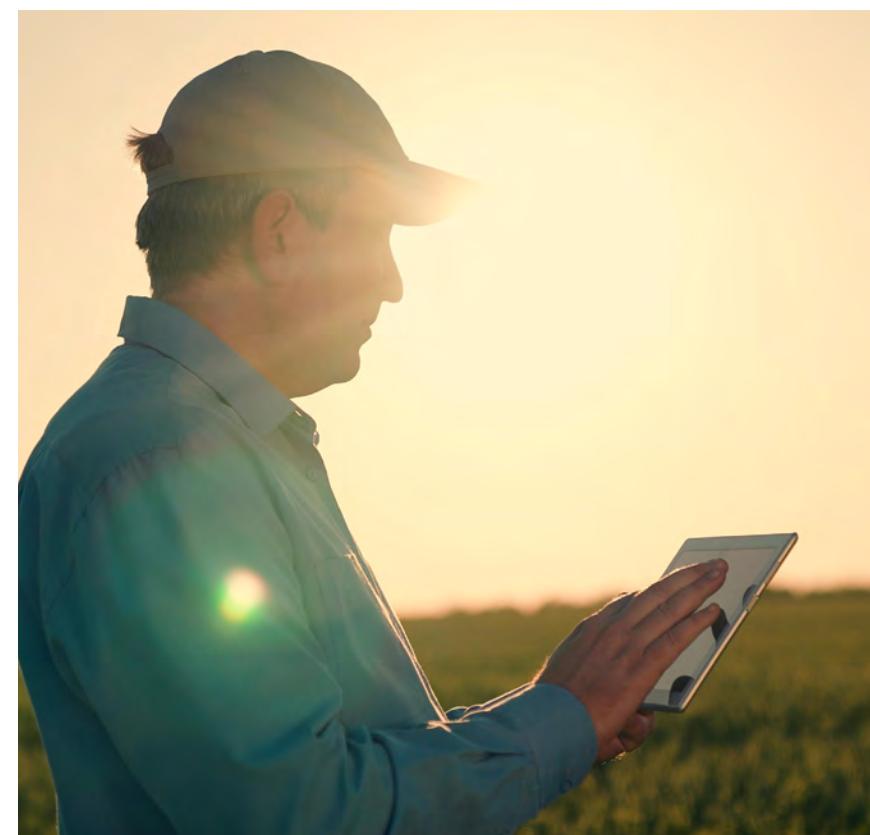
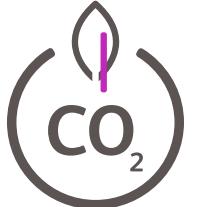
Les normes de conduite et d'éthique de BMS pour les collaborateurs BMS

L'initiative de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique (PSCI)

Définitions

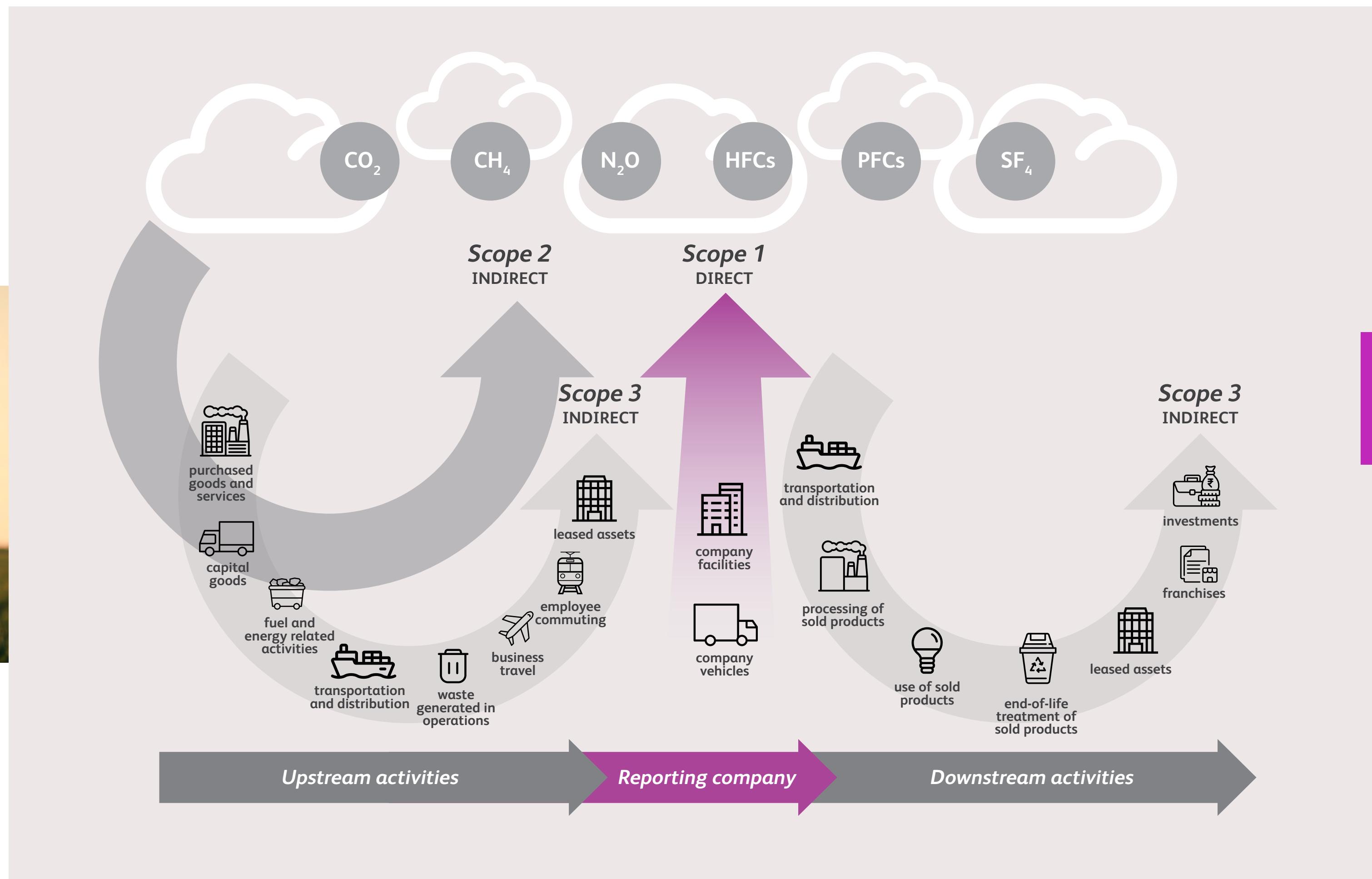
Décarbonisation

Comptabiliser et déclarer l'impact écologique dans les opérations. Prendre des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, qu'elles proviennent de sources directes (champs d'application 1 et 2) ou indirectes (champ d'application 3).



Communautés locales

Respecter les droits des communautés locales qui vivent et travaillent aux alentours des lieux de travail, y compris le droit à un environnement propre et sain.



Introduction

La conduite et l'éthique professionnelles

Les droits de l'homme et le travail

L'environnement, la santé au travail, la sécurité et la durabilité

La gouvernance et les systèmes de gestion

Les systèmes qualité

Les normes de conduite et d'éthique de BMS pour les collaborateurs BMS

L'initiative de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique (PSCI)

Définitions

III. L'environnement, la santé au travail, la sécurité et la durabilité

B. Santé et sécurité

Les tierces parties sont supposées fournir un environnement de travail sain et sûr, y compris tout lieu de vie mis à disposition par la tierce partie.

Protection des travailleurs

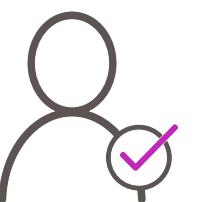
Évaluer les risques en matière de santé et de sécurité au travail et prendre des mesures préventives ou correctives pour faire face à ces risques. Établir des programmes pour protéger les collaborateurs de la surexposition aux risques chimiques, biologiques et physiques sur le lieu de travail. Signaler et faire le suivi des risques pour la sécurité puis prendre des mesures adéquates.

Une assurance responsabilité civile / accident est en place sur les lieux de travail pour couvrir les dommages corporels et les maladies liées au travail. Signaler à BMS les décès éventuels liés à la chaîne d'approvisionnement de BMS.

L'équipement de protection individuelle (EPI), s'il est nécessaire, est en bon état de fonctionnement, répond correctement au risque identifié et est fourni gratuitement aux collaborateurs.

Sécurité des processus

Mettre en œuvre des programmes pour prévenir ou atténuer les rejets catastrophiques de produits chimiques.



Préparation et capacité de réaction aux situations d'urgence

Identifier et évaluer les situations d'urgence sur le lieu de travail et limiter leur impact en mettant en œuvre des plans d'urgence et des procédures d'intervention adaptés. Documenter et communiquer les plans d'urgence aux travailleurs. Les voies d'évacuation d'urgence sont bien signalées pour assurer des évacuations rapides.

Des travailleurs formés aux premiers secours ou à l'intervention d'urgence sont disponibles pendant toutes les heures d'ouverture. L'équipement de santé et de sécurité sur site est adapté à la taille et au risque de l'installation, répond aux exigences légales et est toujours disponible.



Informations sur les risques

Donner des informations de sécurité relatives aux matières dangereuses, y compris les composés pharmaceutiques et les matières intermédiaires pharmaceutiques, aux fins d'éducation, de formation et de protection des collaborateurs à l'égard des dangers.



Introduction

La conduite et l'éthique professionnelles

Les droits de l'homme et le travail

L'environnement, la santé au travail, la sécurité et la durabilité

La gouvernance et les systèmes de gestion

Les systèmes qualité

Les normes de conduite et d'éthique de BMS pour les collaborateurs BMS

L'initiative de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique (PSCI)

Définitions



LES NORMES DE CONDUITE ET D'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLES POUR LES TIERCES PARTIES

IV. La gouvernance et les systèmes de gestion

- Engagement et responsabilités
- Gestion des risques
- Exigences légales et exigences de la clientèle
- Signalement des problèmes
- Prévention des fraudes et signalement
- Documentation
- Formations et compétences
- Amélioration continue
- Continuité des opérations
- Communication

Introduction

La conduite et l'éthique professionnelles

Les droits de l'homme et le travail

L'environnement, la santé au travail, la sécurité et la durabilité

La gouvernance et les systèmes de gestion

Les systèmes qualité

Les normes de conduite et d'éthique de BMS pour les collaborateurs BMS

L'initiative de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique (PSCI)

Définitions

IV. La gouvernance et les systèmes de gestion

Les tierces parties doivent employer des processus de gestion qui permettent de garantir le respect des présentes normes relatives aux tiers.

Engagement et responsabilités

Démontrer leur engagement à l'égard des concepts énoncés dans ces normes tierces en allouant les ressources appropriées.

Gestion des risques

Mettre en œuvre des mécanismes de surveillance et de gestion [des risques](#) dans tous les domaines couverts par ces normes, y compris [les risques](#) posés par leurs propres tiers.

Exigences légales et exigences de la clientèle

Identifier et se conformer aux lois et réglementations locales applicables et exigences des clients, et respecter les directives et codes de l'industrie applicables.



Signalement des problèmes

S'assurer que des systèmes de signalement conformes à la loi sont en place et que les collaborateurs sont encouragés à signaler leurs préoccupations ou les activités potentiellement illégales sur le lieu de travail sans crainte de [représailles](#), d'intimidation ou de harcèlement. Enquêter sur les rapports et prendre des mesures correctives, si nécessaire.



Prévention des fraudes et signalement

Mettre en œuvre des programmes solides de signalement et de lutte contre la [fraude](#). Signaler à BMS et sans délai tout cas de [fraude](#) potentielle impliquant les activités de BMS, sans égard à la gravité de l'allégation.

Integrity line

La Ligne d'intégrité de BMS « Integrity Line » est un système d'assistance pour signaler des problèmes. Elle est disponible en plusieurs langues et est ouverte 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Les signalements peuvent se faire en toute confidentialité de manière anonyme, en vertu de la loi locale, et sans crainte de [représailles](#).



Si vous êtes conscient d'une violation potentielle de la loi, des réglementations ou des normes locales, vous avez l'obligation de signaler le problème.

Consultez la Ligne d'intégrité, [Integrity Line](#), de BMS pour en savoir plus, [ouvrez un dossier pour signaler vos préoccupations](#) ou pour signaler une violation potentielle de la loi ou de l'éthique.



Introduction

La conduite et l'éthique professionnelles

Les droits de l'homme et le travail

L'environnement, la santé au travail, la sécurité et la durabilité

La gouvernance et les systèmes de gestion

Les systèmes qualité

Les normes de conduite et d'éthique de BMS pour les collaborateurs BMS

L'initiative de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique (PSCI)

Définitions



IV. La gouvernance et les systèmes de gestion

Documentation

Conserver une documentation qui démontre la conformité aux présentes normes ainsi qu'aux lois, réglementations, directives et codes de l'industrie applicables.



Formations et compétences

Établir un programme de formation qui permet d'acquérir les connaissances, les compétences et les capacités de la direction et des travailleurs afin de répondre aux attentes des présentes normes.

Amélioration continue

Améliorer continuellement l'environnement de contrôle interne en fixant proactivement des objectifs, en mettant en œuvre des plans d'action et en prenant les mesures appropriées pour corriger toute lacune identifiée lors des évaluations, inspections ou contrôles de gestion, internes ou externes.

Continuité des opérations

Développer et mettre en œuvre [des plans de continuité](#) pour les opérations qui soutiennent les activités de BMS. Concevoir des plans et les tenir à jour pour récupérer et restaurer rapidement les fonctions critiques partiellement ou totalement interrompues afin de minimiser la perturbation des activités de BMS et protéger la réputation de BMS.



Communication

Mettre en place des systèmes efficaces pour communiquer ces normes aux travailleurs, aux entrepreneurs et aux tiers.



Introduction

La conduite et l'éthique professionnelles

Les droits de l'homme et le travail

L'environnement, la santé au travail, la sécurité et la durabilité

La gouvernance et les systèmes de gestion

Les systèmes qualité

Les normes de conduite et d'éthique de BMS pour les collaborateurs BMS

L'initiative de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique (PSCI)

Définitions



LES NORMES DE CONDUITE ET D'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLES POUR LES TIERCES PARTIES

V. Les systèmes qualité

- Contrôle des changements
- Performance en matière de qualité et de livraison
- Système qualité
- Conditionnement/étiquetage

Introduction

La conduite et l'éthique professionnelles

Les droits de l'homme et le travail

L'environnement, la santé au travail, la sécurité et la durabilité

La gouvernance et les systèmes de gestion

Les systèmes qualité

Les normes de conduite et d'éthique de BMS pour les collaborateurs BMS

L'initiative de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique (PSCI)

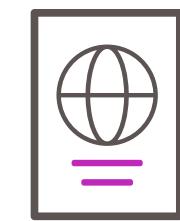
Définitions

V. Les systèmes qualité

Les tierces parties fourniront des biens et services de haute qualité dans les délais et dans le respect de toutes les réglementations applicables.

Contrôle des changements

Interdire (y compris aux sous-fournisseurs) toute modification touchant aux spécifications, à la conception d'une pièce, aux matériaux, aux processus de fabrication, au lieu de fabrication ou au statut d'enregistrement de biens que BMS a convenu d'acheter, sans l'accord écrit préalable de BMS.



Performance en matière de qualité et de livraison

Garantir la livraison dans les délais conformément aux exigences de BMS. Surveiller les performances de qualité des produits et démontrer une amélioration continue mesurée par la diminution des défauts internes, des plaintes des clients et des défauts expédiés. Prendre des mesures proactives pour éviter les perturbations de l'approvisionnement, y compris la mise en œuvre de processus CAPA. Maintenir la capacité de répondre rapidement à toutes les plaintes émises par BMS.

Système qualité

Faire preuve de responsabilité en tant que leader dans l'établissement d'un engagement envers la qualité à l'échelle de l'entreprise en maintenant une politique de qualité, en déployant un système de gestion de la qualité et en obtenant les enregistrements de produits et les autorisations appropriés qui respectent toutes les réglementations gouvernementales applicables dans les pays dans lesquels leurs produits sont fabriqués et/ou distribués.

Conditionnement/étiquetage

Identifier le produit à l'aide des informations appropriées sur l'étiquette, en garantissant qu'aucune erreur d'identification ne se produira et en permettant une traçabilité complète.



Introduction

La conduite et l'éthique professionnelles

Les droits de l'homme et le travail

L'environnement, la santé au travail, la sécurité et la durabilité

La gouvernance et les systèmes de gestion

Les systèmes qualité

Les normes de conduite et d'éthique de BMS pour les collaborateurs BMS

L'initiative de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique (PSCI)

Définitions



Normes de conduite et d'éthique de BMS applicables aux collaborateurs de BMS lors de leurs interactions avec des tiers.

En plus de ces normes, BMS possède **des Principes d'intégrité** : Normes de conduite et d'éthique professionnelles, destinées à ses propres collaborateurs, qui énoncent en détail les principes fondamentaux que tous les collaborateurs de BMS doivent respecter dans l'exercice de leurs activités professionnelles et que les tiers qui interagissent avec les collaborateurs de BMS doivent comprendre et respecter. Les Principes d'intégrité de BMS peuvent être consultés ici : [Principes d'intégrité et de conduite professionnelle - Bristol Myers Squibb \(bms.com\)](https://www.bms.com/integrity-and-professional-conduct).

Conflits d'intérêts

Les collaborateurs de BMS ne peuvent pas prendre part à des activités ou à des situations qui présentent un conflit d'intérêts réel, potentiel ou perçu. Un [conflit d'intérêts](#) peut exister lorsque vous avez une relation personnelle ou commerciale avec une personne ou une entité autre que BMS qui pourrait influencer votre jugement lorsque vous prendrez des décisions au nom de BMS.

Cadeaux, divertissements, hospitalité, dons et autres faveurs

Les collaborateurs de BMS ne doivent jamais offrir ou accepter de [cadeaux](#), services de divertissement, gratuits ou autres faveurs qui pourraient influencer ou sembleraient influencer leurs décisions professionnelles. L'acceptation de [cadeaux](#), de divertissements, [d'hospitalité](#), de dons ou d'autres faveurs de la part d'entités avec lesquelles BMS fait des affaires peut créer un [conflit d'intérêts](#) en impliquant une obligation au nom de BMS et, en tant que tel, ne peut être accepté, sauf dans des circonstances limitées.

Introduction

La conduite et l'éthique professionnelles

Les droits de l'homme et le travail

L'environnement, la santé au travail, la sécurité et la durabilité

La gouvernance et les systèmes de gestion

Les systèmes qualité

Les normes de conduite et d'éthique de BMS pour les collaborateurs BMS

L'initiative de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique (PSCI)

Définitions



Initiative de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique (PSCI)

BMS est membre de la Pharmaceutical Supply Chain Initiative (PSCI), un groupe d'entreprises pharmaceutiques et de soins de santé qui partagent une vision d'excellence en matière de sécurité, de résultats environnementaux et sociaux dans les communautés où nous achetons. PSCI croit qu'en partageant les connaissances et l'expertise, les membres de PSCI peuvent travailler d'une seule voix pour conduire des changements complexes et mondiaux plus efficacement qu'une seule organisation. Les normes de conduite professionnelle et d'éthique de BMS pour les tierces parties sont conformes aux [principes PSCI](#) pour une gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement.

Introduction

La conduite et l'éthique professionnelles

Les droits de l'homme et le travail

L'environnement, la santé au travail, la sécurité et la durabilité

La gouvernance et les systèmes de gestion

Les systèmes qualité

Les normes de conduite et d'éthique de BMS pour les collaborateurs BMS

L'initiative de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique (PSCI)

Définitions

Définitions

Lois anti-corruption et anti-pots-de-vin (lois ABAC)

Toutes les lois et réglementations anti-corruption applicables, qu'elles soient étrangères ou nationales, locales ou nationales, y compris la loi américaine « Foreign Corrupt Practices Act » (« FCPA ») et la loi britannique « Bribery Act ».

Intelligence artificielle

L'IA, ou intelligence artificielle, fait référence à un domaine de l'informatique axé sur le développement de systèmes capables d'effectuer des tâches nécessitant traditionnellement l'intelligence humaine. Il s'agit de simuler les capacités cognitives humaines telles que la perception, l'apprentissage, le raisonnement et la prise de décision.

Continuité des opérations

Prépare l'organisation à poursuivre ses activités pendant un incident en renforçant la résilience aux menaces grâce à une planification proactive, à des exercices et à l'atténuation des risques.

Travail des enfants

Travail qui prive les enfants de leur enfance, de leur potentiel et de leur dignité, et qui nuit au développement physique et mental. Il s'agit d'un travail qui :

- Est mentalement, physiquement, socialement ou moralement dangereux et nuisible pour les enfants ; et/ou
- Entrave leur scolarité en les privant de la possibilité d'aller à l'école ; les oblige à quitter prématurément l'école ; et/ou les oblige à essayer de combiner la fréquentation scolaire avec un travail excessivement long et pénible.

La question de savoir si certaines formes de « travail » peuvent ou non être qualifiées de « travail des enfants » dépend de l'âge de l'enfant, du type de travail et des heures de travail effectuées, des conditions dans lesquelles il est effectué et des objectifs poursuivis par chaque pays. La réponse varie d'un pays à l'autre, ainsi que d'un secteur à l'autre à l'intérieur d'un même pays.

Tel que défini par l'Organisation internationale du Travail

Informations confidentielles

Informations très sensibles dont l'utilisation doit être limitée au besoin de savoir. Informations qui, si elles sont incorrectement divulguées ou distribuées, pourraient porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle de BMS ou entraîner des dommages importants à BMS de quelque autre façon. Cela inclut, entre autres, la documentation, les données, le matériel, les dossiers, tant physiques qu'électroniques, relatifs ou associés aux produits, aux affaires ou aux activités de BMS, y compris, mais sans s'y limiter, les informations, données ou déclarations financières, les secrets commerciaux, la recherche et le développement de produits, les conceptions de produits existants et futurs et les spécifications de performance, les plans ou techniques de marketing, les schémas,

les listes de clients, les programmes d'ordinateur et les processus. Il peut également s'agir d'informations reçues d'un tiers.

Conflit d'intérêts

Un conflit d'intérêts existe lorsque des intérêts privés, y compris des intérêts financiers, sociaux ou personnels, affectent de quelque manière que ce soit l'exercice des responsabilités d'un tiers envers ou au nom de BMS. Entre autres cas, un conflit d'intérêts peut survenir lorsqu'un tiers agit de façon à rendre difficile l'exercice de ses responsabilités au nom de BMS avec objectivité, ou si des avantages personnels indus sont perçus.

Violation de données

Une violation de la sécurité qui a une incidence sur la capacité de livrer des biens ou des services à BMS ou la destruction, perte, altération, divulgation non autorisée ou l'accès accidentel ou illégal à des informations personnelles et/ou **confidentielles** de BMS en la possession, la garde ou le contrôle du tiers, de ses sociétés affiliées et de leurs administrateurs, dirigeants, employés, agents, sous-traitants et représentants respectifs.

Discrimination

La **discrimination**, c'est l'inégalité de traitement d'un collaborateur ou d'un candidat dans n'importe quel aspect de l'emploi, fondée uniquement ou en partie sur la caractéristique protégée du collaborateur ou du candidat, y compris la caractéristique protégée qu'on perçoit. La **discrimination** comprend l'inégalité de traitement fondée sur l'association du collaborateur ou du candidat avec une personne qui appartient à ces catégories protégées. La **discrimination** peut inclure, sans nécessairement s'y limiter, un comportement hostile ou dégradant envers des candidats ou des collaborateurs en raison de leur caractéristique protégée ; cela permet à la caractéristique protégée du candidat ou du collaborateur d'être un facteur d'embauche, de promotion, de rémunération, d'évaluation, d'avancement, d'attribution de tâches ou d'autres décisions liées à l'emploi, sauf si la loi applicable l'autorise autrement ; cela comprend également le fait d'imposer de l'aide injustifiée ou de se retenir de donner une assistance liée au travail et/ou le refus de coopération et/ou de partager des informations aux candidats ou aux collaborateurs en raison de leur caractéristique protégée.

Fraude

Tout acte intentionnel ou délibéré visant à déposséder une personne de ses biens ou de son argent par supercherie, tromperie ou autres moyens déloyaux.

Cadeaux

Toute gratuité, faveur, rabais, service de divertissement et **d'hospitalité**, prêt, délai de grâce, ou autre élément ayant une valeur monétaire, y compris les **cadeaux** de services, formation, transport, hébergement et restauration, qu'ils soient fournis en nature, par

l'achat d'un billet, par paiement préalable ou par remboursement ultérieur des dépenses encourues.

Représentant du gouvernement

Une personne qui est un fonctionnaire, un employé ou un agent (1) d'un gouvernement national, régional, ou local et de ses départements ou agences, (2) d'une organisation internationale publique ou d'un parti politique, ou (3) d'une activité ou d'une entreprise contrôlée par l'État ou appartenant à l'État comme un hôpital, une université ou une pharmacie (voir Organismes publics). Les représentants du gouvernement peuvent également être des membres de familles royales qui occupent des fonctions gouvernementales, des personnes, ou parents de personnes candidates à des fonctions publiques ou qui agissent pour ou au nom d'une entité gouvernementale ou d'un représentant du gouvernement. Les professionnels de santé (PDS) qui travaillent pour le compte d'hôpitaux, d'universités, d'établissements ou d'organisations de santé (OS) publics (c.-à-d. financés par le gouvernement) non américains sont généralement considérés comme des représentants du gouvernement aux fins de la loi FCPA. Dans certains cas, le simple fait d'effectuer un paiement ou d'offrir un objet de valeur à un membre de la famille d'un représentant du gouvernement est considéré comme étant la même chose qu'offrir cet objet de valeur directement au représentant du gouvernement lui-même.

Organisation de santé (OS)

Toute organisation employant un ou plusieurs PDS afin de diagnostiquer ou de traiter des patients, ou toute association scientifique ou savante ou autre organisation dont les activités incluent les suivantes :

- l'apport d'un traitement direct auprès de patients ;
- l'achat ou le fait de servir d'intermédiaire pour acheter ou livrer des produits pharmaceutiques ; et
- définir ou promouvoir des protocoles thérapeutiques définis.

Professionnel de santé (PDS)

Toute personne qui possède l'autorité compétente en matière de prescription ou qui est en mesure d'influencer ou de recommander la prescription, l'achat ou l'utilisation des produits BMS. Cela inclut, sans nécessairement s'y limiter, les médecins, les infirmiers, les adjoints aux médecins, les pharmaciens et les membres des comités qui élaborent le livret thérapeutique. Aux fins de ces normes, les **Professionnels de santé** comprennent également les chercheurs non cliniques qui fournissent des services de conseil.

Hébergement

Logements, organisation des déplacements professionnels, repas, boissons.

Traite des êtres humains

Le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes par la force, la fraude ou la tromperie, dans le but de les exploiter à des fins lucratives.

Tel que défini par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

Informations personnelles

Les **informations personnelles** sont également appelées données à caractère personnel ou informations personnelles identifiables. Il s'agit de toute information permettant d'identifier directement ou indirectement une personne vivante, également appelée personne concernée. Les **informations personnelles** peuvent comprendre, entre autres, les informations relatives aux patients, aux consommateurs, aux médecins, à BMS ou à ses clients, à ses collaborateurs, aux membres du personnel, actionnaires, fournisseurs, consultants et concurrents. Les **informations personnelles** peuvent être verbales ou enregistrées sous quelque forme ou support que ce soit et collectées par BMS ou un tiers au nom de BMS et/ou divulguées à un tiers. Les données à caractère personnel comprennent, sans s'y limiter : (a) le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse e-mail, le numéro de sécurité sociale ou un autre identifiant du pays, le numéro de permis de conduire, les informations de compte bancaire ou les informations de carte de crédit, et, dans certains cas, un identifiant du patient (b) toutes les informations, données et documents, y compris, sans s'y limiter, les informations démographiques, médicales et financières qui se rapportent à la santé ou à l'état physique ou mental passé, présent ou futur d'une personne ; la fourniture de soins de santé à une personne ; ou le paiement passé, présent ou futur pour la fourniture de soins de santé à une personne.

Organisation de santé (OS)

Toute organisation employant un ou plusieurs PDS afin de diagnostiquer ou de traiter des patients, ou toute association scientifique ou savante ou autre organisation dont les activités incluent les suivantes :

- l'apport d'un traitement direct auprès de patients ;
- l'achat ou le fait de servir d'intermédiaire pour acheter ou livrer des produits pharmaceutiques ; et
- définir ou promouvoir des protocoles thérapeutiques définis.

Professionnel de santé (PDS)

Toute personne qui possède l'autorité compétente en matière de prescription ou qui est en mesure d'influencer ou de recommander la prescription, l'achat ou l'utilisation des produits BMS. Cela inclut,

sans nécessairement s'y limiter, les médecins, les infirmiers, les adjoints aux médecins, les pharmaciens et les membres des comités qui élaborent le livret thérapeutique. Aux fins de ces normes, les **Professionnels de santé** comprennent également les chercheurs non cliniques qui fournissent des services de conseil.

Titres

Dans sa définition large, ce terme inclut les actions courantes et préférentielles, les options, les obligations, les billets, les bons de souscription et autres titres de participation, d'emprunt et dérivés, les swaps basés sur titres.

Introduction

La conduite et l'éthique professionnelles

Les droits de l'homme et le travail

L'environnement, la santé au travail, la sécurité et la durabilité

La gouvernance et les systèmes de gestion

Les systèmes qualité

Les normes de conduite et d'éthique de BMS pour les collaborateurs BMS

L'initiative de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique (PSCI)

Définitions



Les normes de conduite et d'éthique pour les tierces parties

Les **Normes de conduite et d'éthique pour les tierces parties** (les **Normes**) s'appliquent à toutes les parties avec lesquelles BMS est en communication, y compris, entre autres, les fournisseurs, les prestataires de personnel intérimaire, les distributeurs, les consultants, les agents, les prestataires de services, les prestataires de services logistiques, les coentreprises, ainsi que les partenaires de copromotion, de recherche ou de licence (tierces parties/tiers).



© 2024 Bristol Myers Squibb Company. Tous droits réservés.



Nous avons fixé la barre très haute en matière d'éthique d'entreprise chez BMS. Pour la sixième fois, BMS a réussi la vérification du leader de la conformité.